

Ville de Delson
Service des affaires juridiques et du greffe
50, rue Sainte-Thérèse
Delson (Québec) J5B 2B2

Avis de réclamation

Nom du réclamant : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Tél. rés. : _____ Bur. : _____

Courriel : _____

Date de l'événement : _____ Heure : _____

Lieu de l'événement : _____

Détail des dommages ou blessures :

Les dommages peuvent être constatés à l'endroit suivant : _____

Types de dommages

- Blessures corporelles
- Dommages matériels
- Autres (spécifier) _____

Causes des dommages

- Refoulement des égouts
- Bris de tuyaux
- Condition de la chaussée
- Travaux de déneigement
- Reconstruction de rue
- Autres (spécifier) _____

Dommages causés à un véhicule

Rapport de police : Oui Si oui, n° du rapport : _____
 Non

Marque : _____ Modèle : _____ Année : _____ Couleur : _____

Réparé : Oui Non N° d'immatriculation : _____

En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville doit recevoir un avis écrit dans les 15 jours suivant la date de l'événement pour toute réclamation.

Montant de la réclamation \$

Signature du réclamant : _____ Date : _____

P. S. Joindre photos et factures, si disponibles.